

23'23'33



République du Sénégal
Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

MISE EN ŒUVRE DU DSRP-II
REVUE 2011

Termes de références

Mars 2011

I- CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre, de 2003 à 2010, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, cadre de référence partagé pour l'atteinte des OMD. Ce document a connu deux phases au cours de sa mise en œuvre : 2003-2005 DSRP-I et 2006-2010 DSRP-II

Pour le suivi de la mise en œuvre de ce cadre de référence, le Sénégal s'est engagé à mettre à la disposition des Partenaires un rapport annuel d'avancement, donnant la situation sur l'évolution des indicateurs retenus de manière consensuelle dans une liste restreinte.

La revue 2011 coïncide avec la formulation du nouveau document de politique économique et sociale (DPES) et portera sur les réalisations de la dernière année de mise en œuvre du DSRP II. Ces informations seront le complément du bilan diagnostic déjà effectué sur la période 2006-2009.

Compte tenu du temps imparti à ce travail et de la nécessité de finaliser le processus de formulation du DPES, le dispositif traditionnellement mis en place pour l'élaboration du rapport de revue sera allégé.

II- RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectifs

La revue aura comme objectif principal de rendre compte des résultats obtenus. Il s'agira spécifiquement : (i) d'analyser l'évolution des indicateurs de 2009 à 2010 et justifier les écarts observés, (ii) d'analyser les contraintes des secteurs et (iii) de formuler des recommandations pour améliorer le mécanisme de suivi des activités des secteurs.

2.2. Résultats attendus

Les résultats ci-après sont attendus:

- une cohérence d'ensemble est assurée dans le processus de diagnostic global de la mise en œuvre du DSRP II (2006-2010) ;
- des revues sectorielles ou réunions sont organisées pour rendre compte des réalisations et pour préparer les inputs nécessaires à la revue du DSRP ;
- le point sur l'évolution des indicateurs est fait ;
- des rapports de contribution sectoriels sont produits et mis à la disposition de l'UCSPE/MEF ;
- un rapport de synthèse est élaboré.

III- METHODOLOGIE

3.1. Démarche générale

Comme pour les éditions précédentes, le processus de préparation de la revue annuelle sera lancé avec la Lettre Circulaire du Premier Ministre pour instruire les ministères à organiser leurs revues/réunions sectorielles. Il s'agit là d'un exercice devenu systématique pour certains secteurs depuis quelques années et dont les résultats ont toujours servi d'inputs à la revue annuelle conjointe du DSRP II.

Pour cette année, la Lettre Circulaire du Premier Ministre sera transmise aux ministères techniques concernés par les indicateurs de la liste restreinte. Cette lettre sera accompagnée d'un canevas pour l'élaboration des rapports de contribution sectoriels. Après réception des rapports de contribution sectoriels, un rapport de synthèse sera élaboré au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances.

Ce rapport fera l'objet au besoin, d'un partage et d'une validation avec les différents acteurs (services étatiques, société civile, secteur privé, collectivités locales, PTF).

Une Validation Politique du rapport de revue par le Gouvernement et les partenaires est prévue pour marquer la fin du processus.

3.2 CALENDRIER

Dates et Périodes	Activités
MOIS D'AVRIL	Suivi du calendrier des revues sectorielles
02 au 15 MAI 2011	Réception des rapports de contribution sectoriels
Du 16 au 25 MAI 2011	Elaboration du rapport de la revue
08 Juin 2011	Partage et validation technique du rapport de revue
22 JUIN 2011	Validation Politique du rapport de synthèse de la Revue